



# Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

**7521<sup>e</sup>** séance

Mardi 15 septembre 2015, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Churkin . . . . .	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Angola . . . . .	M. Lucas
	Chili . . . . .	M. Barros Melet
	Chine . . . . .	M. Zhao Yong
	Espagne . . . . .	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Power
	France . . . . .	M. Delattre
	Jordanie . . . . .	M <sup>me</sup> Kawar
	Lituanie . . . . .	M <sup>me</sup> Murmokaitė
	Malaisie . . . . .	M. Ibrahim
	Nigéria . . . . .	M <sup>me</sup> Ogwu
	Nouvelle-Zélande . . . . .	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Rycroft
	Tchad . . . . .	M. Cherif
	Venezuela (République bolivarienne du) . . . . .	M. Ramírez Carreño

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

**Le Président** (*parle en russe*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Nickolay Mladenov, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, à participer à la présente séance. Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Mladenov, qui participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Jérusalem.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Mladenov.

**M. Mladenov** (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais souhaiter à tous nos collègues juifs et à leurs familles « *shanah tovah* » à l'occasion du Roch Hachana. Je voudrais également souhaiter « *eid Mubarak* » à tous nos collègues musulmans qui célébreront l'Aïd al-Adha la semaine prochaine.

Aujourd'hui, je commence mon exposé en exprimant une vive préoccupation au sujet de la violence et des affrontements qui se poursuivent à l'intérieur et autour de la vieille ville de Jérusalem. Dans la matinée du 13 septembre, des agents de la police israélienne ont fait irruption sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa dans le cadre de ce qu'ils ont qualifié d'opération visant à prévenir les tentatives des extrémistes de perturber les visites des juifs et des touristes non musulmans sur ce site. Des affrontements s'en sont ensuivis lorsque des jeunes palestiniens ont essayé de se barricader à l'intérieur de la mosquée. Selon une déclaration officielle de la police israélienne, les manifestants avaient amassé des bombes artisanales, des fusées éclairantes et des pierres. Le Waqf a indiqué que durant cette période, pour la première fois, ses gardes n'avaient pas été autorisés à entrer sur le site, et que trois des membres de son personnel avaient été blessés. Au moins 60 autres blessés ont été enregistrés dans des affrontements connexes.

Des affrontements de ce type se sont poursuivis avec une intensité variable pendant trois jours sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa/mont du Temple et dans la vieille ville de Jérusalem. Ils sont survenus après

les restrictions de grande envergure imposées à l'accès à ce site appliquées par Israël à partir du 26 août. Depuis lors, le Gouvernement a décrété une interdiction d'entrée pour les membres de certains groupes musulmans et juifs considérés comme extrémistes. Ces derniers incidents ont été largement couverts par les médias et ont été condamnés dans le monde musulman et au-delà, notamment par le Président palestinien, M. Abbas. Le Premier Ministre israélien, M. Netanyahu, a déclaré que son gouvernement mettrait tout en œuvre pour préserver le statu quo et faire régner l'ordre sur ce site.

Alors que le Moyen-Orient est confronté à une dangereuse vague de terreur et d'extrémisme, des provocations aussi graves risquent d'attiser la violence bien au-delà des murs de la vieille ville de Jérusalem. J'exhorte tous les responsables politiques, communautaires et religieux à faire en sorte que les visiteurs et les fidèles fassent preuve de retenue et de respect eu égard au caractère sacré de ce site. Toutes les parties doivent s'abstenir d'actes et de discours provocateurs. Il est impératif que le statu quo historique soit préservé, conformément aux accords conclus entre Israël et Sa Majesté le Roi de Jordanie, en sa qualité de gardien des lieux saints musulmans situés à Jérusalem.

Sur cette toile de fond, le conflit israélo-palestinien a laissé une marque indélébile sur les populations et le paysage de la région. La frustration, la peur et la violence se sont intensifiées, amoindrissant les espoirs de trouver un moyen de sortir de l'impasse. Ces trois derniers mois, les envoyés du Quatuor ont mené des consultations actives avec l'Égypte, la Jordanie, l'Arabie saoudite, la Ligue des États arabes, le Conseil de coopération du Golfe et les principaux partenaires internationaux sur les moyens de préserver la solution des deux États et de créer les conditions propices à la reprise de véritables négociations entre les parties. Toutes nos discussions ont mis en évidence la détermination de la région à jouer un rôle constructif en vue du règlement du conflit.

Cependant, le message de tous nos interlocuteurs est on ne peut plus clair. La patience s'épuise. Il faut préconiser une démarche globale, fondée sur des mesures concrètes et audacieuses sur le terrain, aux échelons régional et international. Pour ce faire, il faudra d'importants changements de politique de la part d'Israël et un engagement sans faille du côté palestinien à parvenir à une véritable unité nationale. Je note avec satisfaction les efforts consentis par Israël ces derniers mois pour alléger certaines restrictions en Cisjordanie et à Gaza. Je demande au Gouvernement de continuer

sur cette lancée afin de relever les défis qui se posent sur les plans humanitaire et, économique et en matière d'infrastructures, en particulier dans la zone C de la Cisjordanie. Des progrès dans ces domaines, sur la base des mesures convenues antérieurement, permettraient d'améliorer considérablement les perspectives économiques et de renforcer la sécurité des Israéliens et des Palestiniens.

Ces initiatives doivent s'inscrire dans un processus politique plus large visant à faciliter un accord sur le statut final, et non à s'y substituer. De même, le peuple palestinien attend à juste titre de ses dirigeants qu'ils agissent avec détermination pour promouvoir l'unité nationale. Je prends acte de la décision des dirigeants de tenir, au cours des trois prochains mois, des consultations avec toutes les factions et les États arabes concernés sur l'organisation d'une réunion du Conseil national palestinien, la première en près de deux décennies. Le Secrétaire général encourage toutes les factions à saisir cette occasion pour prendre des mesures constructives afin d'assurer l'unité en s'appuyant sur les principes de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et de renforcer la position de l'OLP en tant qu'unique représentant légitime du peuple palestinien.

Une action constructive aux niveaux régional et international est également déterminante à cet égard. J'encourage Israël à reconnaître le potentiel qu'offre l'Initiative de paix arabe, non seulement pour une paix durable et le développement économique, mais également en vue de la création d'un dispositif de sécurité commun dans une région dans la tourmente. Au niveau international, le Secrétaire général présidera, le 30 septembre, une réunion du Quatuor pour envisager des moyens d'associer les efforts régionaux et internationaux en vue de créer sur le terrain des conditions propices à la reprise de négociations constructives.

Alors même que les efforts s'intensifient afin de rétablir un climat propice à la tenue de pourparlers, la situation sur le terrain demeure instable. Ces 30 derniers jours, les affrontements entre Palestiniens et colons israéliens ont continué en Cisjordanie occupée, faisant un blessé parmi les Palestiniens et quatre blessés parmi les Israéliens. Les Forces de défense israéliennes ont blessé 115 Palestiniens, et les Palestiniens ont blessé six membres des Forces de sécurité israéliennes. En Cisjordanie, les Forces de sécurité israéliennes ont arrêté 282 Palestiniens. Le 13 septembre, à Jérusalem, un Israélien est mort et deux autres ont été légèrement

blessés dans un accident de la route qui pourrait être dû à des jets de pierres.

La poursuite de la politique israélienne de construction de colonies et de démolition de structures appartenant à des Palestiniens dans la zone C de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, est également extrêmement inquiétante. J'exhorte Israël à suspendre les démolitions, à abandonner les plans de déplacement et, surtout, à approuver rapidement les demandes de planification et à faciliter les processus de planification menés par la population locale. Depuis mon dernier exposé, une cinquantaine de structures palestiniennes ont été démolies. Je trouve préoccupant que le mois d'août a été celui durant lequel a été enregistré le plus grand nombre de démolitions depuis juin 2010, avec la démolition de 142 structures appartenant à des Palestiniens et le déplacement de plus de 200 personnes.

S'agissant de Gaza, pour commencer, je voudrais rappeler au Conseil que la situation demeure instable et que le mécontentement gronde au sein de la population. Il y a des coupures d'électricité pendant 12 à 16 heures par jour en moyenne et 40 000 fonctionnaires n'ont pas reçu la totalité de leur salaire depuis plus d'un an. En conséquence, les Gazaouis souffrent. L'ONU continuera d'appuyer les efforts faits par les institutions palestiniennes légitimes et de multiplier les contacts avec toutes les factions pour veiller à ce que l'on remédie aux problèmes humanitaires, sociaux et économiques à Gaza.

Durant le mois écoulé, cinq roquettes ont été tirées en direction d'Israël par des groupes d'activistes de Gaza. L'une d'elles a explosé sur un terrain vague dans le sud d'Israël sans faire de blessés. Il y a également eu 10 tirs expérimentaux de roquettes en mer. Les Forces de sécurité israéliennes ont mené deux frappes aériennes à l'intérieur de la bande de Gaza, dont aucune n'a fait de blessés. De tels incidents montrent la fragilité de la dynamique à Gaza qui, s'il n'y a pas de changement positif, continuera d'offrir un terrain favorable à l'essor de l'extrémisme, qui entravera à terme l'objectif des Palestiniens de disposer d'un État.

Les mesures prises par Israël ces 12 derniers mois pour assouplir certaines restrictions à la liberté de circulation imposées à Gaza ne permettent pas à la population de préserver des relations familiales ou économiques normales ou de devenir davantage autonome au plan économique. En outre, les restrictions imposées à l'importation de biens considérés être à double usage continuent d'empêcher l'amélioration

de la situation humanitaire et d'entraver les efforts de reconstruction.

L'ONU appelle de nouveau à la levée totale de tous les bouclages en vigueur à Gaza, comme l'exige la résolution 1860 (2009), en tenant dûment compte des préoccupations d'Israël et de l'Égypte en matière de sécurité. Dans ce contexte, il m'est agréable de signaler que la reconstruction, malgré des fonds insuffisants, s'accélère. J'appelle une nouvelle fois les partenaires internationaux à verser les contributions promises à la Conférence internationale du Caire sur la Palestine, intitulée « Reconstruire Gaza ». En attendant, environ 94 000 propriétaires se sont procurés des matériaux de construction pour réparer leur logement. Les travaux de construction avancent également en ce qui concerne 315 projets, y compris des logements, des réseaux d'alimentation en eau et des écoles, qui ont été soumis à l'approbation d'Israël. Dix-huit projets ont été achevés et 149 sont en cours.

Je voudrais préciser un point concernant Gaza : sans véritables réconciliation et unité palestiniennes, tous les efforts faits pour améliorer la situation se heurteront à de grandes difficultés. Je salue la détermination du Premier Ministre Hamdallah et les efforts qu'il déploie pour régler le problème des fonctionnaires à Gaza. L'ONU est prête à travailler avec toutes les parties prenantes et à aider le Gouvernement à mobiliser les ressources nécessaires à cet effet.

S'agissant du Liban, le Conseil a entendu, le 2 septembre, un exposé présenté par la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, M<sup>me</sup> Kaag. Nous nous félicitons de l'ouverture, le 9 septembre, d'un dialogue entre les dirigeants politiques en vue de régler des questions clefs, y compris la présidence. Le même jour, le Premier Ministre Salam a convoqué le Conseil des ministres, qui a convenu d'un nouveau plan de gestion des déchets. Les manifestants continuent de réclamer des services et des résultats de la part des dirigeants politiques.

Les 22 et 25 août, de violents affrontements entre des factions dans le camp de réfugiés palestiniens de Aïn Al-Hilweh ont entraîné la mort de plusieurs personnes. Un cessez-le-feu a été négocié, et la situation s'est de nouveau calmée.

La situation dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) reste dans l'ensemble calme. La coopération d'Israël et du Liban avec la FINUL a été démontrée le 20 août, lorsque quatre roquettes ont explosé dans le nord d'Israël sans faire de blessés. Grâce à une coordination étroite entre la FINUL et les parties, il a été rapidement précisé que les roquettes qui avaient atterri au sud de la Ligne bleue provenaient en fait de Syrie et non du sud du Liban. En réaction à cela, les forces israéliennes ont frappé des positions militaires syriennes à Qouneïtra et aux alentours de cette ville.

Pour terminer, je tiens à souligner que, pendant trop longtemps, les populations israélienne et palestinienne ont vécu entre espoir et peur, la peur l'emportant souvent. Le moment est maintenant venu de rétablir l'équilibre et de redonner espoir en un avenir paisible pour les Palestiniens et les Israéliens. Cela exigera une approche globale comprenant des décisions politiques difficiles de la part des parties sur le terrain, des efforts ciblés et de la bienveillance de la part des principaux acteurs régionaux, et un appui cohérent et fiable de la part de la communauté internationale. L'ONU est disposée à jouer son rôle en facilitant l'élaboration de cette stratégie et à œuvrer pour la réalisation de l'objectif d'une paix globale et juste dans la région.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je remercie M. Mladenov de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 10 h 20.*